

Communiqué de presse

Paris, jeudi 06 juillet 2023

L'Ircantec, un régime solide et performant et respectueux de ses engagements climat

L'Ircantec a présenté ses résultats techniques et financiers 2022 ainsi que la mise en œuvre de sa nouvelle politique climat, lors d'un rendez-vous presse jeudi 06 juillet 2023 à Paris. Cette séquence a été l'occasion de confirmer la solidité financière de l'Institution et de détailler l'effectivité de ses engagements d'investisseur responsable.

L'Ircantec, un régime solide et performant

Avec un **compte de résultat excédentaire de 687M€** un portefeuille de réserves s'élevant à **13,93 Md€** - soit 3,7 années de prestations - l'Institution confirme sa bonne santé financière.

La baisse du résultat du régime est essentiellement liée au recul du résultat financier qui s'élève à **- 22 M€ en 2022** (336 M€ en 2021), **dans un contexte de forte volatilité des marchés financiers en 2022.**

Le résultat technique est quant à lui en progression s'élevant à **807 millions d'euros** (+ 48M€/2021) du fait de l'augmentation plus rapide des cotisations (+8,3%) - sous l'effet de la poursuite de la hausse des effectifs et de la hausse du salaire moyen, que des allocations (+6,6%) en 2022.

Le régime est piloté par des ratios prudentiels de solvabilité et de pérennité, à nouveau respectés fin 2022, attestant de sa **soutenabilité.**

L'Ircantec, un investisseur socialement responsable qui respecte ses engagements climat

Face à l'urgence climatique, l'Ircantec a **renforcé ses engagements** afin d'inscrire ses réserves dans une trajectoire de réduction de ses émissions compatible avec un scénario 1,5°C dans **une nouvelle politique climat** validée en octobre 2021.

Dotée d'une politique d'investisseur responsable renforcée, l'Ircantec a **respecté et mis en œuvre en 2022 ses engagements climat** : une **empreinte carbone en cours de réduction**, des **financements amplifiés** en faveur de la transition écologique et énergétique, une politique de vote et d'engagement actionnarial renforcée et **une transparence accrue** pour attester de l'effectivité des engagements.

« En tant que président du Conseil d'administration de l'Ircantec, je souhaite, sous ma mandature, favoriser le dialogue actif avec les parties prenantes, encourager les prises de décisions collégiales, privilégier une vision long terme de nos investissements, les retraites s'inscrivant sur plusieurs générations dans le respect des principes de pragmatisme, d'acceptabilité et de faisabilité » *Christophe Iacobi, Président du conseil d'administration de l'Ircantec.*

L'Ircantec est le régime de retraite complémentaire obligatoire par répartition et par points du secteur public, dédié aux agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques (3 millions d'actifs cotisants et 2,27 millions d'allocataires). C'est également le régime de retraite des élus locaux. L'Institution est gérée par la Caisse des Dépôts. L'Ircantec gère ses réserves (14 milliards d'euros) selon les principes d'investissement socialement responsable.

Contact presse

Isabelle Vergeat-Achaintre

Responsable communication Tél : 06 07 70 13 30

Isabelle.vergeat-achaintre@caissedesdepots.fr

Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques

131-133, avenue de Choisy 75013 Paris